

AVIS RECTIFICATIF

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice), point(s) de contact : Service de la Commande Publique, 53 boulevard René Cassin, F - 06200 Nice, Tél : +33 493187589, courriel : Charlotte.durbano@cotedazurhabitat.fr

Code NUTS : FRL03

Code d'identification national : 49271391200011

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cotedazurhabitat.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Entretien des espaces verts, élagage, abattage, échenillage et travaux de débroussaillage sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat.

Numéro de référence : Entretien espaces verts

II.1.2) Code CPV principal : 77310000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : La présente consultation concerne l'entretien des espaces verts, l'élagage, l'abattage, l'échenillage et les travaux de débroussaillage sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat. Elle est lancée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article L.2124-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique et des articles R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à 5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 28 avril 2022

VI.6) Référence de l'avis original :

Numéro de l'avis au JO série S : 2022/S067-177675

Publié le 05 avril 2022

SECTION VII : MODIFICATIONS

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original :

Numéro de section : III.1

Endroit où se trouve le texte à rectifier : III.1) Conditions de participation

Au lieu de : SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession: /

III.1.2) Capacité économique et financière : /

III.1.3) Capacité technique et professionnelle: /

Lire : SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Capacités professionnelles, techniques et financières. Pour vérifier que les candidats satisfont aux conditions de participation

et conformément à l'arrêté publié au Journal Officiel du 31 mars 2019, les candidats devront fournir les pièces listées ci-après:

*déclaration sur l'honneur : le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles I.2141-1 à I.2141-5 et I.2141-7 à I.2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des

articles L.5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

*lettre de candidature : modèle daj dc1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : *une déclaration du candidat : modèle daj dc2 dans sa dernière version en vigueur, ou tout autre document faisant apparaître:

-la déclaration chiffre d'affaires global :(article 2-i 1° de l'arrêté du 22 mars 2019 - déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent).

-la déclaration d'effectifs (tableau joint au règlement de consultation) (article 3-i 3° de l'arrêté du 22 mars 2019): déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années).

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection : La liste des justificatifs techniques :

*certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat (dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve, ainsi que les certificats

équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.)

*une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Numéro de section : VI.3)

Endroit où se trouve le texte à rectifier : VI.3) Informations complémentaires

Au lieu de : VI.3) Informations complémentaires : /

Lire : VI.3) Informations complémentaires :

Critères de jugement de l'offre:

Le montant de l'offre sera évalué pour 60% (12/20) de la note totale.

La qualité de l'offre sera évaluée pour 40% (8/20) de la note totale, au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire explicatif à fournir, les moyens spécifiques avec lesquels le candidat doit réaliser ses prestations:

1) Les moyens matériels (véhicules, matériels et outillage) et les moyens humains (qualifications, effectifs) avec lesquels le candidat envisage de réaliser ses prestations.10%

2) La méthodologie des interventions (gestion des commandes, planification des interventions, relations administratives, techniques et sécurité avec la municipalité, les concessionnaires et les résidents, modalités d'échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat quant au suivi de l'activité).15%

3) Les méthodologies d'intervention et d'exécution pour chacune des prestations (débroussaillage, dessouchement, élagage, abattage, et abattage de palmier contaminé par le charançon rouge) précisant pour chacune : l'organisation de l'entreprise pour le traitement de la commande et la communication avec les différents acteurs, la sécurité mise en place sur le chantier, le mode d'exécution de la prestation, la gestion des déchets généré.10%

4) Les fiches techniques concernant l'outillage et le matériel spécifique, ainsi que les produits utilisés pour les traitements prophylactiques et phytosanitaires.5%

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises (DCE), documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence le cas échéant, via le profil acheteur www.achatpublic.com.

En cas de difficulté quant au téléchargement du DCE ou lors de la remise de son pli, le candidat est invité à se rapprocher du support technique :

ACHAT PUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex.

Téléphone: 01 79 06 76 00.

Mail: support@achatpublic.com

En application de l'article R.2132-7 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique, les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur.

La signature électronique de l'Acte d'Engagement et des autres pièces contractuelles n'est pas exigée au stade du dépôt de l'offre. Cependant les candidats peuvent signer électroniquement leur Acte d'Engagement dès le dépôt de leur offre.

L'Acte d'Engagement ainsi que les autres pièces contractuelles du marché seront uniquement signés, in fine, en version papier par l'attributaire et Côte d'Azur Habitat.

Numéro de section : IV.2.2)

Endroit où se trouve le texte à rectifier : IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Au lieu de : Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 03/05/2022 à 12 h 00

Lire : Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 17/05/2022 à 12 h 00

Numéro de section : IV.2.7)

Endroit où se trouve le texte à rectifier : IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Au lieu de : Modalités d'ouverture des offres :

Date : 03 mai 2022 à 16 h 00

Lire : Modalités d'ouverture des offres :

Date : 17 mai 2022 à 16 h 00

VII.2) Autres informations complémentaires :

Suite à l'omission dans l'avis de publicité des mentions relatives aux conditions de participation, à la sous-pondération des critères de jugement de la valeur technique, et aux modalités de remise du Dossier de Consultation des Entreprises, il a été procédé à une modification de l'avis de publicité en conséquence, conformément aux mentions indiquées dans le Règlement de Consultation.

Une nouvelle version du Règlement de consultation rectifiant le report de la date de remise des offres est mise en ligne.

Les autres dispositions du DCE demeurent inchangées.